



Écologie urbaine dans la ville de Chefchaouen.

Leila Harabi*

Résumé

La relation ville-nature est au cœur des préoccupations actuelles, particulièrement suite à la crise de l'épidémie du coronavirus. Un large consensus, aux quatre coins du monde, requière l'incorporation de la nature dans la ville. Cela consiste certes à préserver les lieux naturels urbains et périurbains dans les cités historiques et concevoir de futures cités écologiques. Chefchaouen, la ville rifaine, disposant d'un patrimoine culturel et d'un potentiel naturel d'exception ne cesse de défier des enjeux environnementaux.

Maints outils, méthodes, et instruments législatifs sont mis en œuvre par divers acteurs afin de préserver cette richesse naturelle, et d'installer un nouveau concept de ville résiliente et écologique. Les méthodes de développement durable exigent alors de ponctuer l'espace urbain de la ville de zones vertes, de villégiatures, de jardins et de parcs aménagés, mais également de protéger la biosphère qui la longe.

Mots-clés : Chefchaouen, ville durable, écologie urbaine, résilience, nature.

Abstract

The city-nature relationship is at the heart of current concerns, particularly following the crisis of the coronavirus epidemic. A broad consensus, all over the world, requires the incorporation of nature into the city. This certainly consists in preserving natural urban and peri-urban places in historic cities and designing future ecological cities. Chefchaouen, the Rifan city, with an exceptional cultural heritage and natural potential, continues to challenge environmental issues.

Many tools, methods, and legislative instruments are implemented by various actors in order to preserve this natural wealth, and to install a new concept of resilient and ecological city. Sustainable development methods therefore require punctuating the city's urban space with green areas, resorts, gardens and landscaped parks, but also protecting the biosphere that runs along it.

Keywords: Chefchaouen, sustainable city, urban ecology, resilience, nature.

**Architecte E.N.A.U., docteure en archéologie, histoire et patrimoine, et Membre L.A.A.M.,
Université de la Manouba.*



الملخص

تعتبر العلاقة بين المدينة والطبيعة من ابرز الاهتمامات الحالية خاصة إثر ظهور أزمة وباء كورونا، مما جعل الكل يجمع على ضرورة دمج الطبيعة في المدينة. ويتمثل ذلك في الحفاظ على الأماكن الحضرية وشبه الحضرية الطبيعية في المدن التاريخية وتصميم مدن مستقبلية مستدامة. في هذا المضمار، لا تزال شفشاون، مدينة الريف بشمال المغرب، تواجه تحديات بيئية عديدة على تمتعها بتراث ثقافي استثنائي وثروات طبيعية متفردة.

ويتم الاعتماد على العديد من الأساليب والأدوات التشريعية من قبل مختلف الجهات الفاعلة من أجل الحفاظ على هذه الثروة الطبيعية وتثبيت مفهوم جديد للمدينة الحضرية المستدامة. ويتطلب ترسيخ هذه المبادئ الرجوع الى أساليب التنمية البيئية منها احتواء المساحة الحضرية للمدينة على مناطق خضراء ومنتجعات وحدائق ومنتزهات ذات مناظر طبيعية مهيأة، كما تتطلب كذلك حماية المحيط الحيوي المحاذي له.

الكلمات المفتاحية: شفشاون، المدينة المستدامة، البيئة الحضرية، المدينة الصامدة، الطبيعة.

Pour citer cet article :

Leila Harabi, « Écologie urbaine dans la ville de Chefchaouen. », *Al-Sabîl : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'Architecture Maghrébines* [En ligne], n°13, Année 2022.

URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=6704>



Introduction

L'exponentielle domination humaine de son environnement naturel demande de déterminer l'alliance ville/nature et de redéfinir sa forme. Les bilans d'impacts divulguent un rapport conflictuel et alertant entre l'Homme et la nature, exigeant de concevoir désormais de futures cités écologiques. Ce nouvel aspect urbain annonce l'ampleur de ce souci d'actualité. De prime abord, le développement de la sensibilité écologique des populations est un gage pour protéger l'environnement urbain d'aujourd'hui en péril.

Le concept d'«*écologie urbaine*»¹ appelle à l'application de méthodes de développement durable imposées, et ce en favorisant la présence de la nature en ville indépendamment de sa typologie urbaine. Il s'agit alors d'entretenir la relation Homme/Nature afin de construire des villes durables ponctuées d'espaces verts, de villégiatures, de jardins et de parcs aménagés. Cet aspect de la ville a amplement soulagé l'humanité lors de la propagation de la pandémie du Covid-19, faisant d'elle une échappatoire, en rappelant la nécessité de s'adresser à la nature lors des crises sanitaires, et l'idée que l'Homme est étroitement lié à son écosystème.

Dans les cités historiques, la mise en valeur du patrimoine naturel indissociable du patrimoine culturel, souvent de proximité, agit en faveur du développement de l'alliance ville/nature. Ce fort potentiel séculaire, préservé depuis des millénaires avec des méthodes ancestrales avait fait des cités antiques et médiévales des alliées de la nature. De toute évidence, d'immenses liens se tissaient alors entre les sociétés anciennes et les représentations de l'environnement ; un concept de durabilité qualifie ces cités souvent installées sur le bord d'un fleuve, sur la lisière d'une forêt ou d'une plaine, sur le flanc d'une montagne, au bord d'une mer ou même autour d'un généreux puits.

La pittoresque Chefchaouen, petite ville de montagne marocaine, en est un bon exemple. Elle apparaît au cœur d'un environnement naturel singulier, doté d'un riche patrimoine naturel et culturel. Elle surgit du pays des « *jbala-s* », territoire d'un patrimoine naturel d'exception et d'une biosphère riche et diversifiée. La ville est un modèle d'une réconciliation d'une communauté avec un environnement naturel à relief et climat durs et inhospitalier, mais si généreux. C'est un archétype d'occupation et d'organisation territoriale arrangée avec la nature. Toutefois, en dépit de son enclavement dans les dédales montagneux de la région, elle n'a pas échappé aux enjeux liés à l'environnement naturel. Son réservoir de biodiversité exige des différents acteurs et aménageurs le recours à des stratégies particulières afin de conserver son patrimoine urbain et périurbain, et de mettre en valeur une écologie urbaine dans la cité. Comment a pu-t-elle maintenir son aspect de ville verte, résiliente et durable, défiant maints aléas et enjeux environnementaux ? Et quels sont alors les instruments législatifs et les outils réglementaires qui ont été mis en vigueur afin de préserver ce patrimoine naturel et de le développer ?

1. Contexte naturel de la ville de Chefchaouen

1.1. Localisation

La ville de Chefchaouen ou Chaouen, chef-lieu de la province du même nom, est située en plein cœur du pays *Jbala*, nichée dans des sommets pouvant dépasser les 2000 mètres d'altitude du Rif occidental au Nord-Ouest du Maroc et abritant 42 786 habitants en 2014². Cependant, quelques 50 Km la séparent des côtes méditerranéennes. Son enclavement à une altitude de 600 mètres en plein site rifain ne peut être le fruit du hasard. Bien au contraire, il découle d'un choix stratégique de ses fondateurs, le saint Alami Moulay Ali Ben Rachid qui,

¹ La nature en ville, 2014, p. 290.

² www.chefchaouen.ma

accompagné de ses soldats andalous, conçu pendant la deuxième moitié du XV^e siècle le premier noyau de la cité castrum visant à inhiber l'invasion des ibères³. Depuis sa fondation en 1471, les autochtones « *jbala-s* » ont accueilli les andalous, puis les morisques et les juifs séfarades qui ont quitté l'Andalousie espagnole au temps de la Reconquista, développant ainsi au fil des années, une culture méditerranéenne typique emblématique de la région rifaine. C'est « *l'unique médina de situation intramontagnarde. Toutes les autres villes traditionnelles sont soit sur la côte, soit à l'intérieur, en plaine ou en bordure de plateaux, ou bien dans une zone de contact entre montagne et bas-pays* »⁴.

La médina, inlassablement occupée depuis sa fondation, développe un tissu urbain compact séculaire et dense, irrigué par un réseau de voiries piétonnes en sa majorité. S'adaptant savamment au relief accidenté du site, et aux techniques constructives qui respectent les conditions climatiques, Chefchaouen est un modèle de ville durable à faible impact sur l'environnement. Elle est en outre, adroitement équipée d'habitations et de services, joignant l'aspect social et économique de la médina.



Fig. 1. Photo aérienne de Chefchaouen 1943, éch.1/2000⁵.

Découvrant cette ville, Charles De Foucauld, voyageur qui l'avait visitée en 1883, l'avait décrite en ces termes : «...la ville, enfoncée dans un repli de la montagne, ne se découvre qu'au dernier moment... on est parvenu à la muraille rocheuse qui la couronne, on en longe péniblement le pied au milieu d'un dédale d'énormes blocs de granite où se creusent de profondes cavernes. Tout à coup ce labyrinthe cesse, la roche fait un angle : à cent mètres de là, d'une part adossée à des montagnes à pic, de l'autre bordée de jardins toujours verts, apparaît la ville... l'aspect en était féérique, avec son vieux donjon, à tournure féodale, ses maisons couvertes de tuiles, ses ruisseaux qui serpentent de toutes parts; on se serait cru bien plutôt en face de quelques bourgs paisibles des bords du Rhin que d'une des villes fanatiques du Rif ...»⁶.

³ *Le Maroc andalou*, 2000, p. 66.

⁴ A. El Hasani & M. Naciri 1985, p. 16.

⁵ Biblioteca nacional de España.

⁶ J. Léon L'africain, *Description de l'Afrique*, T : I, Trad. Épaulard (A.), Publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines, N° LXI, Ed. Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien Maisonneuve, Paris, 1981.



1.2. Contexte géographique de la province de Chefchaouen

La position de la ville sur la dorsale calcaire, relief majeur du Rif Occidental du Nord marocain, complique son accès et rend son franchissement difficile. La topographie du lieu, caractérisée par une alternance de crêtes et de vallées, en est la cause. De son côté Sud-Ouest, le site de la ville s'appuie sur le flanc de Djbel Tissouka de 2050 mètres d'altitude. Le climat de Chefchaouen est de type méditerranéen, caractérisé par la présence de deux saisons entièrement disparates : un été sec et chaud s'étendant sur des mois, et un hiver froid et pluvieux. Pluviosité abondante et chutes de neige y sont très fréquentes pendant la saison hivernale. Sa situation centrale entre deux influences marines, atlantique et méditerranéenne, lui procure une douceur du climat⁷.

1.3. Biodiversité / agro diversité

Située sur un territoire isolé, Chefchaouen est connue pour posséder « *la plus grande forêt de conifères du Maroc, parmi les plus importantes zones d'intérêt biologique* »⁸. La province de Chefchaouen, couvrant une superficie de 3310,36 km² est un territoire riche en forêts de chêne-liège. Elle contient l'une des grandes sapinières du Maroc. Ce site naturel à intérêt biologique est un parc naturel classé. Outre sa diversité floristique, il est abondamment pourvu en ressources hydrauliques. De célèbres sources jaillissent en plusieurs points de la province et alimentent la grande rivière « Oued Laou » qui la traverse; nous en citons : Ras-El-Maa, Tissemlan, Cherifat d'Akchour et Magoun. Les rivières, les cascades et les cours d'eau superficiels et souterrains parachèvent le répertoire des riches ressources hydrauliques de la région. Ce paysage naturel mixte géologiquement composé de grottes, de vallées, de formations rocheuses et d'un relief très accidenté spécifie la zone et la dote d'un fort potentiel touristique. Le Parc des Talassemtane occupe une bonne partie de la province ; le site abrite un nombre d'espèces végétales et animales remarquables. Le cèdre et le pin sont les principales espèces floriques de la région.

2. Gestion et distribution de l'eau et éléments urbains corrélés

Chefchaouen est une « ville d'eau » ; claire, abondante et vive issue des montagnes, cette ressource naturelle a incité les fondateurs andalous à s'y établir. La ville doit sa fondation à cet élément naturel surgissant de la source naturelle de Ras-El-Maa, dont le nom signifie l'origine ou la naissance de l'eau, considérée comme la pierre d'angle de son établissement. En effet, le point d'altitude de cette source a été déterminant lors du choix du site de fondation de la ville. La région de Chefchaouen devient alors un des principaux châteaux d'eau du Maroc. L'eau de la source Ras-El-Maa était distribuée selon une technique de partage afin de satisfaire les demandes de toutes natures. Afin de bien gérer les eaux abondantes de cette source et bien d'autres moins célèbres, les fondateurs ont installé des moulins à eau ponctuant les cours de Ras-El-Maa et des fontaines dispersées dans les quartiers de la ville. En outre, des lavoirs publics, des espaces verts, des jardins et des potagers ont été établis en aval de la source.

2.1. Les fontaines

Nul ne peut nier qu'elles sont l'un des emblèmes de la ville. Certaines d'entre elles, qui sont originelles et datent des premiers siècles de la fondation de la ville, gardent encore leur première forme et sont toujours fonctionnelles. Associées à la topographie à forte déclivité et aux sources abondantes, elles constituaient les principaux points d'approvisionnement en eau potable des quartiers. A maintes occasions, elles ont fait l'objet de restauration à l'instar des

⁷ El-Hasani A., Naciri M., 1985, p. 21.

⁸ www.unescomediet.com

autres monuments historiques de la ville. Les fontaines publiques sillonnent les places et les rues de la cité et meublent les murs des places et placettes recevant une décoration développée et d'une grande minutie.



Fig.2. Fontaines publiques de Chefchaouen. Source :photos de l'auteure, 2017.

2.2. Les moulins à eau

Ce sont les eaux abondantes à fort courant qui ont généré ces systèmes hydrauliques ingénieux. Jonchant les deux rives de la source, Ras-El-Maa alimentait les moulins en énergie grâce à la forte déclivité du site. La construction de cet élément générique de l'architecture urbaine est attribuée aux premiers andalous qui les ont conçus dès la fondation de la ville. Elles ont eu la forme de petites constructions situées sur le cours des fossés, équipées d'une roue en bois à axe vertical entraînée par la force de l'eau descendant le canal⁹. Appelés également « *Naûra-s* », « *Tahuna-s* », « *Rha-s* », ces moulins fonctionnaient selon le même principe adopté dans les villes du Maghreb : les moulins actionnés à l'eau sont juxtaposés à un réservoir de chargement. Chutant sous une forte pression, l'eau entraîne une roue métallique équipée de lames, à travers une épingle en bois, transmet le mouvement à la meule en pierre placée horizontalement au-dessus d'un autre broyeur fixe. Les grains sont versés dans un entonnoir en bois qui surmonte les roues de pierre ; la farine est ensuite collectée dans un récipient sous-jacent¹⁰. Outre les moulins à grains, nous mentionnons également les moulins à huile dits communément « *Rha-el-zit* » fonctionnant selon le même dispositif. Actuellement, ces moulins à eau cèdent la place aux nouvelles infrastructures équipant le quartier environnant obéissant à un aménagement urbain prônant l'attraction touristique.

2.3. Les lavoirs

Ce type particulier d'équipement urbain est spécifique à la ville marocaine et ne se trouve nulle part dans le reste du Maghreb. Les lavoirs de Chefchaouen fonctionnent comme des buanderies qui s'établissent à la périphérie de la médina, sur les berges du cours d'eau, au point prépondérant de la cascade de Ras-El-Maa. C'est là que se déroule le lavage des vêtements d'une manière traditionnelle. Le lieu n'est fréquenté que par les femmes de la ville venant profiter des eaux propres de ce tronçon du ruisseau¹¹. Elles se rassemblent périodiquement et accomplissent leur tâche de lavage dans une ambiance réjouissante. Ces espaces sont des lieux privilégiés de rencontres, d'échanges, de rires, de retrouvailles et d'histoires sur le cours de Ras-El-Maa.

⁹Bautista G. D., Campos P. J., 2000, p. 182.

¹⁰Mecca S., 2009, p. 77.

¹¹Bautista G. D., Campos P. J., 2000, p.145.



Ainsi, l'eau a-t-il amplement contribué au façonnage du paysage urbain de Chefchaouen. La source naturelle Ras-El-Maa a généré des repères urbains marquants qui ont traversé la ville. Fontaines, moulins et lavoirs publics sont ainsi des équipements urbains remplissant des rôles économiques et sociaux très importants.

3. Jardins, villégiatures Espaces verts périurbains; Agrosystèmes

La ville conserve encore de nombreux vides urbains intramuros occupés par des vergers, des jardins, des bosquets, et des espaces verts aménagés, particulièrement sur les terrains à forte déclivité, ou sur les berges de la source de Ras-El-Maa. La toponymie de certains champs est encore associée aux familles originaires de la ville¹².

3.1. Espaces verts et jardins aménagés

Outre les jardins privés domestiques, souvent étroits et de superficie réduite, de vastes taches vertes se dispersent à l'intérieur des murailles en vestiges de Chefchaouen.

3.1.1. Jardins privés domestiques de Chefchaouen.

La demeure chaounie possédait souvent un jardin potager irrigué dit « *gharsa* ». Celui-ci contenait des vignes, des orangers, des figuiers, des oliviers et notamment les mûriers depuis que la culture de la soie a été introduite au Maroc par les Andalous et que les échanges d'articles en soie étaient très actifs entre Tétouan et Fès¹³. Les jardins privés dans les demeures sont désormais menacés par les extensions anarchiques. Le morcellement foncier conséquent au partage entre les héritiers ne cesse d'aggraver ce phénomène, atteignant en outre les patios et les espaces plantés dans les jardins domestiques.

3.1.2. Jardin intérieur de la Casbah

Ce vaste jardin agrmente l'intérieur de la casbah de Chefchaouen, siège du pouvoir du chérif Alami Moulay Ali Ben Rached, qui l'avait construite à l'aube de la fondation de ville, dans le but de fortifier ce nouveau camp militaire du Rif. S'étalant sur 1800m² environ, ce jardin se déploie sur toute l'aire découverte à l'intérieur, occupant environ la moitié de sa superficie totale. Cet espace découvert et planté, avoisinant la résidence princière et la zone palatiale de la casbah, a été conçu à l'origine vers les XV^e et XVI^e siècles comme un terrain de parade pour les militaires. Il a ultérieurement muté en un espace de détente, de distraction et de récréation lorsque des murailles fermées percées de portes urbaines ont cerné la ville. Ce verger-jardin assurait alors la distraction et le bien-être de la famille seigneuriale résidant dans « *la Maison du Makhzen* » construite dans l'espace intramuros de la casbah vers le XVIII^e siècle¹⁴. Le jardin est traversé d'étroites allées croisées perpendiculairement, générant ainsi des aires carrées plantées de végétation à laquelle s'ajoutent des points d'eau dispersés. Une fontaine occupe le centre de l'axe principal de la cour. Cet aménagement a été conçu selon un plan typique arabo-andalou rappelant les potagers des résidences des sultans nasrides situées non loin de l'Alhambra, disposés en terrasses et aménagés avec des carreaux plantés et d'allées toujours associés à l'élément eau¹⁵. Le jardin intérieur de la Casbah entre autres places et jardins publics de la ville, a fait l'objet d'études urbaines en 1944, faisant partie des détails du plan d'aménagement urbain de la ville.¹⁶

¹² Ibid, p. 77-78.

¹³ Bouchmal F., 2010, p.103

¹⁴ Bautista G. D., Campos P. J., 2000, p.189.

¹⁵ Almagro A., 2016, p.86.

¹⁶ Muguruza Otaño, 1944.

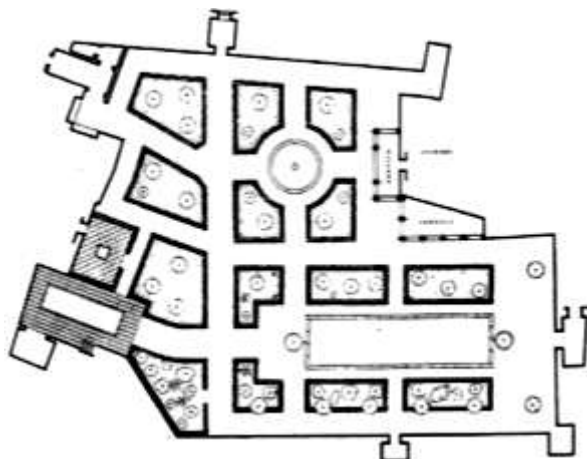


Fig.3. Projet d'étude de jardin l'intérieur de la Casbah avec la disposition des bassins, des fontaines, 1944¹⁷.

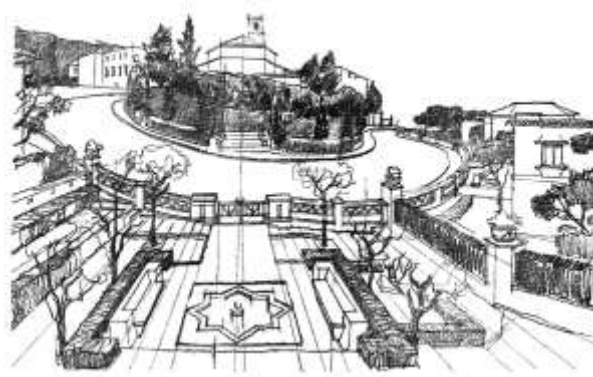


Fig.4. Perspective urbaine 1944 ; Prédominance de jardins abondants disposés en terrasses.¹⁸



Fig.5. Jardin intérieur de la Casbah et panorama de la ville. Source : photos de l'auteure, 2017.

3.1.3. Jardin extérieur de la Casbah

Ce jardin est aménagé à l'extérieur de la casbah, au pied du rempart dans son côté sud. Son agencement a été lié à celui des jardins intérieurs, bien qu'ils soient séparés par des murailles. Sa configuration actuelle est assez récente. Elle remonte au début du XX^e siècle, suite à l'intervention des colons espagnols qui l'ont mis en œuvre afin d'avoir une communication aisée avec la place Demnat Makhzen de Bab al-Harmun¹⁹.

3.1.4. Arborescence dans le tissu ancien de la ville

Le tissu urbain de la médina est rythmé d'arborescence composée de vignes, d'oliviers, et de figuiers. Ces arbres sont plantés surtout aux seuils des portes des maisons, et se développent le long des murs de plusieurs « *derb-s* » de la médina. Ils animent également les rues et places commerçantes dans la mesure où ils offrent des zones ombragées réduisant les pics de température pendant la saison chaude. Ces plantations, associées aux murs des constructions, peints à la chaux, créent des paysages urbains pittoresques.

¹⁷Muguruza Otaño, 1944, p. 297.

¹⁸Ibid. p. 309.

¹⁹Bautista G. D., Campos P. J., 2000, p. 190.

3.1.5. Espace verts aménagés aux berges de la source Ras-El-Maa

Les espaces verts aux alentours de la source de Ras-El-Maa se sont peu à peu convertis en un espace appréciable de loisir et de détente. Le quartier environnant, portant le même nom jouit de maints privilèges sur le plan écologique : le versant de la source, les chutes d'eau jaillissant en cascade et les « *séguia-s* » qui en dévalent, associés aux espaces verts des alentours forment un paysage naturel urbain charmant et attractif.

Jusqu'au début du XX^e siècle, la source était le fournisseur d'énergie pour les moulins à eau jonchant ces deux rives. Elle alimentait aussi les champs et les fermes le long de son courant. Actuellement, la source est gérée par l'Office National de l'Eau Potable. Elle est devenue un passage touristique nécessaire pour tous les visiteurs de la ville. Les rives de l'oued et du jardin andalou ont été aménagées pour installer des cafés et des restaurants dont les terrasses permettent de profiter de ce cadre naturel. Ce panorama composite jumelant nature et aménagement urbain est l'endroit touristique le plus fréquenté puisqu'il offre des points de vue surplombant la ville. Paysage urbain et paysage agraire s'entremêlent dans ce quartier périphérique de la ville, où le relief commence à devenir rude, annonçant le commencement de la montagne.



Fig. 6. Le cours d'eau dérivant de la source Ras-El-Maa. Source : photos de l'auteure, 2017.

3.2. Jardins périurbains ; Paysage naturel périphérique de la ville

3.2.1 Les « *j'nan-s* »

Les agrosystèmes traditionnellement adoptés dans les montagnes des pays des « *jbala-s* » ont beaucoup inspiré les jardins urbains et périurbains de la ville de Chefchaouen, dits « *j'nan -s* ». Approvisionnant la ville afin de la rendre auto-suffisante, des jardins potagers et des bosquets ont été établis afin d'alimenter la ville en produits agricoles de première nécessité. En effet, le terme « *j'nan* », usité communément par les anciennes générations, désigne un verger de forme ancestrale, traditionnelle et typique de la région, de jardins périurbains ou de parcelles agricoles. Celui-ci est souvent composé d'un potager, d'un verger et de végétaux d'ornement sans qu'ils soient séparés. La parcelle forme alors un jardin productif, irrigué par le circuit d'eau, dit « *séguia* ». Ce réseau d'irrigation par gravitation est un système de canalisation qui a été organisé afin d'acheminer l'eau selon une technique de partage assez développée et mise en place depuis la première vague d'Andalous. Il traversait longitudinalement la cité d'Est en Ouest, partant de la source et franchissant le centre, tout en s'adaptant aux courbes de niveau et aux exigences altimétriques²⁰.

²⁰ Mecca S., 2009, p. 60.

La banlieue, qui contourne la ville de l'extérieur, est une « *épaisse ceinture de vergers et de jardins* ». Toutefois, ce paysage naturel riche et abondant ne cesse de muter. En effet, à l'avènement des espagnols, qui ont abattu les mûriers des environs de la médina pour des raisons militaires, au début du XX^e siècle, le savoir-faire artisanal de la soie s'est dégradé, ce qui a progressivement mis à terme la plantation des mûriers domestiques, en dépit des efforts des colons espagnols pour relancer cet artisanat avec la plantation de plusieurs mûriers. Ce fait a menacé la ceinture végétale qui entourait la ville en sa périphérie. Les parcelles désignées sont en général de surface réduites, atteignant toutefois les trois hectares aux abords de l'Oued El Kebir où les pratiques agricoles demeurent traditionnelles.

3.2.2. Dimension sociale des jardins périurbains

Le « *j'nan* », espace planté et agrémenté, est doté d'une certaine dimension sociale qui a perduré jusqu'à la fin du XX^e siècle. Il se convertit en espace de récréation et de détente, particulièrement les vendredis, où les familles se reposaient dans un « pique-nique » dit « *n'zaha* », ou bien à l'occasion de la célébration d'une fête jouissant de ces jardins embellis. Des familles aisées s'y installent aussi pour se détendre, et même pour écouter des musiciens. L'entretien du « *j'nan* » faisait partie des activités qu'on voulait bien pratiquer en pleine nature. En effet, l'ancrage de la ville dans un environnement à caractère rural a renforcé ces pratiques sociales.

Toutefois, il est certain que s'offrir un « *j'nan* » n'est pas accessible à toute la société. Ce sont les familles riches qui peuvent s'en acquérir, faisant ainsi de sa possession un signe d'appartenance à la classe sociale aisée. Les « *n'zaha-s* » ont pratiquement disparu de nos jours et ne représentent qu'une nostalgie dans la mémoire collective de l'ancienne génération. Les jardins périurbains et « *j'nan-s* » se raréfient car ces espaces ne charment plus les jeunes générations attirées par le milieu citadin et insensibles à toute trace de ruralité.

En définitive, la présence d'espace verts urbains et périurbains, de l'élément eau à fort potentiel et d'une épaisse ceinture de vergers et de jardins en périphérie, associés à un patrimoine urbain et architectural attractif ont contribué à l'éligibilité de Chefchaouen au statut de ville écologique. Néanmoins, ce patrimoine associant culture et nature ne cesse d'être confronté à de divers enjeux et défis nécessitant protection et préservation par des instruments législatifs et des outils réglementaires. Plusieurs acteurs à différents rôles et intérêts collaborent afin d'assurer cette mission.



Fig.7. Paysage naturel à la périphérie de la ville, jardins aménagés. Source : photos de l'auteure, 2017.



4. Intervenants et instruments législatifs pour la préservation de la nature

Actuellement, le patrimoine naturel et paysager de la ville subit des menaces ; la gestion de l'espace urbain défie un processus d'urbanisation qui échappe au contrôle. Associé à la migration rurale anarchique, et aux enjeux économiques de la région, une prolifération de constructions risque de menacer ce patrimoine niché dans les montagnes du Rif depuis des siècles. Plusieurs acteurs à l'échelle locale et nationale ont décidé il y a déjà plusieurs dizaines d'années de sauvegarder le potentiel du cadre ville/nature en ayant recours à des instruments législatifs et à des outils réglementaires, garants de sa préservation.

4.1. Pluralité des acteurs concernés

Les acteurs de préservation de l'alliance ville/nature et de développement local visent à protéger l'environnement urbain et la biodiversité de la région. Ils agissent sur le secteur du tourisme, de la planification urbaine, de la gestion des ressources naturelles et de la protection de l'agro-paysage péri-urbain²¹. A plusieurs échelles et à travers maintes approches, ces acteurs œuvrent en collaboration pour réaliser des plans d'action fondés sur des diagnostics, des études de terrains et des statistiques réalisées sur le site urbain. Les acteurs publics, les acteurs privés et la société civile constituent les principaux intervenants concourant à réaliser ces objectifs.

La municipalité de la commune de Chefchaouen est le principal acteur public dans la préservation du rapport nature-ville dans la région. Collaborant avec la division de l'urbanisme et de l'environnement, et avec d'autres institutions gouvernementales concernées, cet établissement est très dynamique pour la réalisation d'études et de diagnostics sur ce thème, suivis de mise en place de plan d'action agissant sur le secteur touristique, la planification urbaine et la gestion des ressources naturelles²². D'autres institutions gouvernementales y sont également impliquées, à savoir la délégation provinciale de l'agriculture, le Ministère du Tourisme, l'Office National de l'Eau Potable et l'Initiative Nationale pour le Développement Humain²³. Les associations, les coopératives et autres membres de la société civile conçoivent des opérations considérables dans le développement écologique de la région. Les associations locales et associations de quartier sont aussi des acteurs de haute importance dans le développement local et écologique de la ville. Leur proximité avec les citoyens fait de ces acteurs un intermédiaire entre la population et les autorités. Ces membres de la société civile se chargent de la formation de la population locale et de la sensibilisation à l'environnement, à l'agriculture et à la nature.

D'autre part, les organisateurs de circuits et de randonnées, associés aux agences de voyages, les hébergeurs, les propriétaires de gîtes, d'hôtels et de restaurants sont en étroite collaboration avec l'association de développement local « Chaouen-Rural ». Ils œuvrent tous ensemble pour l'élaboration d'un tourisme particulièrement rural respectant les propriétés du cadre naturel de la région, et proche de son milieu naturel particulier. Ces initiatives locales dans la région se structurent alors pour que le visiteur s'approprie du terroir et jouisse de la nature qui n'est plus un produit à vendre sans conscience de sa fragilité.

4.2. Instruments législatifs et outils réglementaires

A l'échelle de la province, la protection et la valorisation du patrimoine naturel est assurée par la présence des deux parcs nationaux protégés de Talassemtane et de Bouhachem²⁴. Ceux-ci

²¹ Diagnostic, 2014, p. 55.

²² Ibid. p. 54

²³ Ibid. p. 54

²⁴ Ibid. p. 6



sont aménagés pour la découverte de la diversité végétale et animale de la région au moyen de la création de sentiers de randonnées, de circuits touristiques, de gîtes et d'aires de repos et à travers la réhabilitation de maisons rurales.

À une échelle internationale, la province de Chefchaouen appartient à la Réserve de Biosphère Intercontinentale de la Méditerranée (RBIM). Des circuits thématiques traversant cette réserve de biosphère, appelés « Les Routes d'Al-Qantara » ont été mis en place dans le cadre d'une coopération avec l'Espagne et l'Union européenne.

A l'échelle de la ville, la municipalité de Chefchaouen est actuellement confrontée à l'aménagement de la ville devant combiner le processus d'urbanisation rapide et la préservation de ses paysages et de son environnement²⁵. La charte de l'urbanisme est le moyen le plus efficace pour la préservation de la nature dans la ville de Chefchaouen. En effet, il s'avérerait impératif de stopper l'urbanisation de la ceinture verte de Chefchaouen, car elle était en continuelle progression, au détriment des espaces verts et des zones agricoles en dépit des prescriptions strictes du plan d'aménagement urbain. Un code édictant un ensemble de prescriptions a été élaboré par la mairie, destiné aux citoyens propriétaires et entrepreneurs en bâtiments en collaboration avec la Division de l'Urbanisme de la municipalité et en accord avec l'Agence de l'Urbanisme. Il vise à réglementer les constructions et à organiser la gestion des ressources naturelles dans le milieu urbain et périurbain. Ainsi, toute nouvelle construction est assujettie à l'octroi d'un permis de bâtir veillant au respect de cette charte et signée par les autorités concernées.

Outre la réglementation des constructions, avec la restriction des matériaux, des couleurs et des détails d'architecture, la charte codifie la gestion des plantations, des jardins et espaces verts²⁶. La sensibilisation des propriétaires privés et des entrepreneurs en bâtiment est le dernier point de cette série d'actions. Un règlement d'aménagement définit en outre le cadre organisationnel relatif à l'opération de réhabilitation de la ville. Il précise les limites des interventions urbaines ou architecturales envisageables et permises au niveau du tissu historique de la médina et les méthodes appropriées pour la réalisation de ces interventions. L'article 7 du règlement d'aménagement rapporté au plan d'aménagement et de sauvegarde de la médina de Chefchaouen stipule que « *les espaces verts ponctuant la ville d'une superficie de 86 386 m²²⁷, qu'ils soient existants, à développer ou à créer, boisés ou récréatifs, ou bien sous forme de parcs, jardins publics, squares, places plantées etc. sont indiqués sur le Plan d'Aménagement* »²⁸.

Une réglementation succincte et stricte prohibe toute construction sur les terrains affectés aux espaces verts à l'exception de petits locaux, discrètement intégrés, indispensables pour leur entretien. Le plan de sauvegarde indique également les zones de Jardins publics à aménager tout en interdisant strictement l'implantation de tout type de construction. Il rappelle également que « *les espaces non bâtis doivent être aménagés en aire de circulation, jardins, espaces verts et en équipements d'accompagnement touristique tels que les piscines et bassins d'eau, ...etc.* ». Le règlement d'aménagement prescrit que « *les aires de stationnements soient également aménagées et plantées par de la végétation dense telle que haies hautes, plantation d'arbres à raison d'un arbre pour deux places de stationnement* »²⁹. Les terrains riverains des berges de l'oued Ras-El-Maa sont également protégés par des servitudes urbaines strictes stipulant que les constructions ne doivent pas dépasser 3.50 mètres de hauteur et 5% de la

²⁵Launay P., 2014, p.31.

²⁶ Diagnostic, 2014, p.60.

²⁷ Plan communal, 2010–2016.

²⁸ Plan de sauvegarde, 2013, p.8.

²⁹ Ibid.



superficie du terrain. L'usage de ces constructions est strictement réservé aux activités récréatives (des cafés et des restaurants).

D'un autre côté, outre la protection de la biosphère de la province et de ses ressources naturelles, le régime alimentaire méditerranéen de Chefchaouen a été inscrit à la liste du patrimoine immatériel de l'humanité de l'Unesco depuis mars 2010. Ce modèle de biodiversité d'une grande importance environnementale, a disposé de toutes les chances pour se doter de cette action de classement³⁰. En effet, cette initiative visait à préserver la richesse de sa culture alimentaire fondée sur de riches produits locaux comme l'huile d'olive, le fromage de chèvre et les figues sèches. Ainsi, par le biais d'une gestion savante de ses ressources naturelles et culturelles, la communauté de Chefchaouen a tenté de conserver sa culture alimentaire méditerranéenne, en tant que style de vie particulier. Celui-ci est défini par son climat et son site à intérêt biologique, et par l'intime relation, du paysage à la gastronomie, entre la population et son terroir ; sa préservation contribuerait à faire face aux processus de mondialisation et aux considérables mutations sociales responsables des dégradations du patrimoine culturel et naturel de la région.

4.3. Plan d'action pour la préservation du patrimoine naturel

Afin de trouver des solutions pour la préservation et la valorisation des patrimoines naturel et culturel de Chefchaouen, une étude pluridisciplinaire a été réalisée et financée par le Fond Européen de Développement Régional (FEDER). Elle s'inscrit dans le cadre du Projet AGROPAISAJES « Paisajes Agrarios Periurbanos de Granada y Norte de Marruecos », introduit par le Programme Opératif de Coopération Transfrontalière Espagne Frontières Extérieures 2013-2016 (POCTEFEX). Les solutions fournies au terme de cette étude offrent des propositions de réhabilitation du paysage, de préservation des ressources naturelles et de développement d'activités agro-touristiques qui ont été évaluées par les acteurs publics et locaux et associatifs³¹. La municipalité s'est faite l'écho de ces solutions en adoptant une politique orientant le développement de la ville vers un tourisme durable et responsable, et visant à la conservation du patrimoine naturel et culturel fondé sur ses hautes potentialités paysagères et historiques. La politique de la région ne cesse de soutenir les activités économiques respectant les écosystèmes et leurs composants ainsi que sa gestion rationnelle. Le maintien et la réhabilitation des couvertures végétales est l'un de ses objectifs³².

Un plan d'action établi par tous les acteurs a pris forme sous le regard bienveillant de la municipalité. Il propose des activités pour la réhabilitation des paysages naturels et agricoles de la ville et pour le déploiement d'activités agro-touristique dans la région. Il vise en outre le développement durable de la ceinture verte de Chefchaouen. Les actions proposées sont orientées vers divers axes. Citons, entre autres, l'introduction de la notion d'écotourisme à l'intérieur des aires naturelles protégées, dit aussi « *agrotourisme* » ou encore « *tourisme rural* », et du « *tourisme culturel* » liés aux savoirs et savoir-faire de la région. La réhabilitation du paysage agricole, la préservation des ressources naturelles, la sensibilisation et la formation sont d'autres axes générant différentes actions.

La préservation des ressources naturelles dans la zone urbaine et péri-urbaine de la ville de Chefchaouen d'une part, et le renforcement des activités d'agro-tourisme d'autre part, sont deux objectifs qui vont de pair. L'accueil paysan associé à la découverte des paysages, de l'agro-diversité et de la diète méditerranéenne sont des activités qui se complètent. Dans cette perspective, des circuits touristiques thématiques planifiés sont organisés pour franchir la

³⁰ www.unescomeddiet.com

³¹ Diagnostic, 2014, p.6.

³² Hillali M. & Tamsamani M., 2010, p 18.



ceinture verte de Chefchaouen ; la création de ces itinéraires permet de découvrir le paysage méditerranéen et agricole. En effet, de nombreux visiteurs sont à la recherche du contact avec la nature et de la découverte de l'authenticité locale dans la proximité de la ville³³. Le parcours planifié est ponctué cartes explicatives et de panneaux de signalisation et d'interprétation du paysage afin de permettre aux visiteurs de découvrir en toute liberté la richesse agro-paysagère de Chefchaouen³⁴.

En définitive, la sensibilisation des jeunes, et des futures générations de Chefchaouen est indispensable. Leur sensibilité au régime alimentaire méditerranéen, aux paysages naturels périurbains, au patrimoine naturel et culturel et à l'agriculture participera à promouvoir la conservation et le développement durable écologique de la ville.

4.4. Chefchaouen, le projet d'une ville écologique et durable

La ville de Chefchaouen s'est pleinement engagée à affronter les défis environnementaux depuis le début du XXe siècle. Le développement d'un plan d'action prônant l'énergie renouvelable et la préservation de son environnement a dégagé trois principales dynamiques, à savoir : la valorisation de la diversité biologique et du patrimoine naturel et territorial et la sensibilisation de la population qui sera appelée à être impliquée dans ces choix stratégiques environnementaux³⁵ et cela sous le regard bienveillant de la municipalité et la société civile. Outre ces actions, la municipalité a installé une « *Démarche climat-énergie* » valorisant ses ressources hydrauliques au moyen de systèmes de récupération d'eau de pluie. D'autre part, elle a établi une culture et des bonnes pratiques en matière d'énergie durable sur son territoire. La ville a spéculé par exemple sur sa capacité de produire de l'énergie propre, d'origine solaire et principalement hydraulique. La force des eaux des affluents activant les moulins à blé des siècles passés actionnera désormais des générateurs électriques pour produire de l'hydro-électricité.

La municipalité adhère actuellement au réseau de villes marocaines et méditerranéennes engagées pour la maîtrise de l'énergie, la gestion-valorisation des déchets et la mobilité durable. Elle est en outre membre fondatrice et présidente de l'Association Marocaine pour des Eco-Villes (AMEV)³⁶. La commune de Chefchaouen a consenti aussi à la convention des Maires engagés pour développer un Plan d'action en faveur de l'énergie durable (PAED). La ville s'est autoproclamée : « *Ville écologique* » ou « *Eco-ville* » par approbation du Conseil Communal, et est reconnue comme Communauté Emblématique de la Diète Méditerranéenne, patrimoine immatériel reconnu par l'UNESCO³⁷.

Conclusion

L'enchevêtrement de la nature sauvage et de la nature domestique a créé un espace urbain écologique dans la ville de Chefchaouen et ses environs. Les efforts de divers acteurs, associés aux instruments normatifs, s'entremêlent dans le but de préserver ce réservoir naturel riche mais fragile et menacé.

Face au continuel étalement urbain, ce modèle de ville résiliente pourrait être une source d'inspiration pour l'aménagement de cités historiques façonnées par le contexte local, et à patrimoine culturel considérable. Il s'agit d'intégrer désormais la dimension paysagère dans

³³ <https://www.reseau-euromed.org/fr/ville-membre/chefchaouen/>

³⁴ Diagnostic, 2014, p. 64.

³⁵ <https://www.climamed.eu/fr/project/our-countries/morocco/chefchaouen/>

³⁶ Ibid.

³⁷ Bouchmal F., 2021, p.351.



gestion de l'espace urbain des villes d'aujourd'hui. Les aménageurs adopteront de nouvelles stratégies pour les composer en invitant l'élément naturel à l'intérieur de la cité tout en protégeant leurs lisières souvent occupées par les espaces agricoles.

Par ailleurs, ils auraient à recourir au rapprochement des deux milieux, rural et urbain, afin d'abolir la distance entre eux. La sensibilisation et l'information des citoyens et des responsables publics constituent en outre un moyen pour la valorisation du patrimoine naturel et la préservation de la biodiversité accueillant ces noyaux urbains.

Bibliographie

Ater M. & Hmimsa Y., 2010, *Agrosystème et agrodiversité : du concept au terroir, Regards sur les patrimoines et terroirs Jbala*, Ministère de la Culture du Royaume du Maroc, p.36-38.

Ater M., & Hmimsa Y., 2010, Les savoir-faire paysans, quelques exemples », *Regards sur les patrimoines et terroirs Jbala*, Ministère de la Culture du Royaume du Maroc, p. 41-43.

Bautista G. D., Campos P. J., 2000, *Evolucion urbana de la ciudad, Junta de Andalucia*, consejería de obraspublicas y vivienda.

Blanc N., 1998, 1925-1990:L'écologie urbaine et le rapport ville-nature, In *Espace géographique*, tome 27, n°4, p. 289-299.

Bouchmal F., 2021, Dix ans après l'inscription de la Diète méditerranéenne de Chefchaouen au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO : Bilan, contraintes et perspectives, *Hesperis Tamuda*, ISSN 0018-1005, p. 351-369.

Bouchmal F., 2010, Chefchaouen : premier centre artisanal des Jbala-Ghmara, Musée ethnographique de la Qasba, Chefchaouen, *Regards sur les patrimoines et terroirs Jbala*, Ministère de la Culture du Royaume du Maroc. p.102-113.

El Hasani A.& Naciri M., 1985, *Etude architecturale de la médina de Chefchaouen: Etude analytique et recommandations*, Ministère de l'Urbanisme, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Division de l'Architecture, Service de la Recherche, Rabat.

Hillali M. & Tamsamani M., 2010, Aires protégées et à découvrir Tourisme en pays Jbala, *Regards sur les patrimoines et terroirs Jbala*, Ministère de la Culture du Royaume du Maroc, p.18-22.

La nature en ville, base pour un carnet pratique, 2014, Institut d'aménagement et d'urbanisme, Paris.

Launay P., 2014, Le Peer Learning, outil de coopération : exemple d'un échange sur le patrimoine, *Sciences de l'Homme et Société*, Chefchaouen, Maroc.

Le Maroc andalou à la découverte d'un art de vivre, 2000, Ouvrage collectif de Musée sans frontières, Edisud, Paris.

Léon L'afriqueain J., 1981, *Description de l'Afrique*, T: I, Trad. Épaulard (A.), Publications de l'Institut des Hautes Études Marocaines, N° LXI, Ed. Librairie d'Amérique et d'Orient Adrien Maisonneuve, Paris.

Mecca S., Dipasquale L., Rovero L., Tonietti U. - Volpi V., 2009, *Chefchaouen, Architettura e cultura costruttiva*, Pisa, ETS.

Muguruza Otaño, P., 1944, « Plan de ordenación de Xauen », *Revista Nacional de Arquitectura*, N° 32. Madrid.

Reygrobellet M. B., 2007, *La nature dans la ville biodiversité et urbanisme*, Les éditions des Journaux officiels, N° 24.



Diagnostic agro paysager de la ceinture verte de Chefchaouen, Projet AGROPAISAJES Paisajes Agrarios Periurbanos de Granada y Norte de Marruecos, Union Européenne, 2014.

Plan communal de développement de la ville de Chefchaouen, 2010 – 2016, Document de synthèse, Commune urbaine de Chefchaouen.

Règlement aménagement, Cahier des Prescriptions architecturales, 2013, Plan d'aménagement et de sauvegarde de la médina de Chefchaouen, Royaume du Maroc, ministère de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire national, Direction de l'urbanisme, agence urbaine de Tétouan.

www.unescomeddiet.com

www.chefchaouen.ma